

Bruxelles, le 13 décembre 2018
(OR. en)

15373/18
ADD 1
OJ CRP1 43

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

COMITE DES REPRESENTANTS PERMANENTS (1^{re} partie)

Bâtiment Lex, Bruxelles

14 décembre 2018 (13:00)

ADDENDUM N° 1 À L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Le comité poursuivra l'examen du point ci-dessous, qui sera abordé après le point 20 (POP) et est libellé comme suit:

Points avec débat (II)

Environnement

12. **(suite)** Règlement sur les normes en matière d'émissions de CO₂  15551/18
pour les voitures et les camionnettes (refonte)
Préparation du trilogue

Il convient d'ajouter le point suivant:

Points sans débat (I)

Affaires étrangères

49. 8^e Conseil d'association avec l'Égypte 15251/18
Établissement de la position de l'UE EG

Le point ci-après est libellé comme suit:

Points sans débat (I)

Transports

- | | | |
|-----|--|----------|
| 47. | Décision du Conseil sur le budget 2019 devant être adoptée par le comité de direction régional | 15380/18 |
| | <i>Adoption</i> | 15204/18 |
| | | TRANS |



Première lecture



Sur la base d'une proposition de la Commission
